

L'Amazonie en 2025 : symbole des forêts en péril

Dossier de presse - septembre 2025



Expédition "Respect the Amazon" : Xeruã River © Nilmar Lage / Greenpeace

Contact presse :

Mélanie Veillaux

melanie.veillaux@greenpeace.org / 06 42 64 83 76

SOMMAIRE

Introduction

1. L'Amazonie, une merveille vitale pour la planète	
• L'Amazonie, lieu unique de biodiversité	4
• Les peuples autochtones et les communautés locales, premiers défenseurs de la forêt	5
• Un rôle essentiel pour réguler le climat et le cycle de l'eau dans la région	7
2. Un espace de vie ravagé sans vergogne	8
• L'Amazonie est proche d'un point de non-retour	8
• La déforestation	9
○ L'agroindustrie	10
○ Les feux de forêts	12
○ L'orpaillage	13
3. Forêt et climat : deux enjeux intrinsèquement liés	14
4. Les solutions	15
• La COP30 au Brésil	15
• Soutenir les peuples autochtones	16
• Mettre en oeuvre le règlement européen contre la déforestation	18
• S'opposer au traité UE-Mercosur	18
5. Les demandes de Greenpeace France	20

À l'approche de la COP30, qui se tiendra du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, aux portes de l'Amazonie brésilienne, Greenpeace France dresse un état des lieux du plus grand massif forestier tropical du monde, pilier de l'équilibre climatique mondial, joyau d'une biodiversité irremplaçable et refuge de millions d'êtres vivants.

Depuis des décennies, l'Amazonie est menacée : incendies, déforestation, extractions illégales de minerais, politiques environnementales destructrices... Malgré les alertes répétées des scientifiques et des communautés locales, l'exploitation de la forêt amazonienne continue à un rythme alarmant. La destruction de l'Amazonie est un symbole de l'importance des écosystèmes forestiers et concerne l'ensemble de l'humanité : les forêts du monde entier jouent un rôle primordial non seulement dans la préservation de la biodiversité mais aussi dans la lutte contre le changement climatique, ces deux enjeux ne pouvant être traités de manière séparée.

Ce document revient sur les faits, expose les responsabilités, propose des pistes d'actions et porte les revendications de Greenpeace pour préserver cette forêt essentielle en plaçant les peuples autochtones et la justice climatique au cœur des solutions.

À quelques mois de la COP30, l'urgence n'a jamais été aussi forte.

1. L'Amazonie, une merveille vitale pour la planète

Plus vaste que l'Union européenne, l'Amazonie s'étend sur neuf pays en Amérique du Sud, couvrant [6,9 millions de kilomètres carrés](#), soit 5 % de la surface terrestre. Environ 60 % de l'Amazonie se trouve au Brésil. Le biome amazonien comporte la plus grande zone de forêt ancienne tropicale de la planète, et couvre une grande partie de la Guyane, ce qui engage d'autant plus la France en matière de responsabilité dans sa protection.

Chiffres clés

- L'Amazonie s'étend sur neuf pays d'Amérique du Sud et recouvre 5 % de la surface terrestre.
- Elle abrite environ [10 % de toutes les espèces de faune et de flore connues](#) sur Terre.
- Une nouvelle espèce végétale ou animale y est [découverte](#) tous les deux jours.
- Près de 34 millions de personnes y vivent, dont plus de [trois millions issues de communautés autochtones](#), comprenant 390 peuples distincts et parlant 240 langues différentes.
- Environ [73 milliards de tonnes de carbone](#) y sont stockées.

L'Amazonie, lieu unique de biodiversité

L'Amazonie abrite environ [10 % de toutes les espèces de faune et de flore connues dans le monde](#) : plus de 40 000 espèces végétales, plus de 420 espèces de mammifères et plus de 1290 espèces d'oiseaux. Elle est le réservoir d'une biodiversité exceptionnelle.

L'écosystème amazonien est composé en majorité de forêts (tropicales, inondées, de bambous, de palmiers...) **mais aussi de savanes, de landes et encore de toundra.** De par cette diversité, il abrite notamment plusieurs espèces protégées, comme le jaguar, la loutre géante ou le dauphin rose de l'Amazonie. Autant d'espèces à protéger, sans compter les centaines d'espèces encore inconnues ou non répertoriées. Les scientifiques ne cessent d'y faire de [nouvelles découvertes](#) !

Dans certaines zones, un seul hectare peut [contenir plus de 300 espèces d'arbres](#), soit autant que dans [toute l'Europe](#), ce qui fait de l'Amazonie l'une des régions les plus riches de la planète sur le plan botanique.



Vue aérienne en Amazonie, Brésil © Marizilda Cruppe / Greenpeace

Les peuples autochtones et les communautés locales, premiers défenseurs de la forêt

L'Amazonie n'est pas seulement la plus grande forêt tropicale de la planète. Elle est habitée par l'humain [depuis des milliers d'années](#) : **34 millions de personnes y vivent aujourd'hui.** Elle

constitue les territoires de [390 peuples autochtones](#) réunissant trois [millions de personnes](#) et parlant 240 langues. Parmi elles, environ 137 groupes isolés ont fait le choix de ne pas être en contact avec le monde extérieur. Toutes et tous défendent aujourd'hui activement ce précieux écosystème.



Expédition "Respect the Amazon" : Xerua River © Nilmar Lage / Greenpeace

Environ 51,2 % de la population autochtone du Brésil vit en Amazonie. Les territoires autochtones couvrent 13,9 % de la superficie du pays et [28,5 % du biome amazonien](#). Environ [la moitié des forêts encore non dégradées](#) du bassin amazonien se trouvent dans ces territoires et ceux des communautés locales. L'existence de toutes ces personnes est intrinsèquement liée à la forêt. Leur mode de vie repose sur une connaissance fine des écosystèmes et contribue à la protection de la biodiversité, notamment avec le développement des pratiques agricoles durables comme l'agroforesterie. **Parce qu'ils défendent leurs droits et leurs territoires, ces habitants et habitantes sont aujourd'hui en première ligne pour protéger [les forêts et empêcher leur destruction](#).** Leur lutte permet de [préserver les écosystèmes](#) et de combattre le changement climatique : un soutien international aux peuples autochtones et à leurs organisations, notamment via des financements directs, semble donc indispensable.

Peuples autochtones et communautés locales ?

Le terme “peuple autochtone” est utilisé par l'[IPBES](#) (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) pour désigner les populations vivant dans une région donnée, descendant des habitantes et habitants originels de ce territoire et s'identifiant comme tel. Un peuple autochtone construit et transmet une culture commune et une identité collective.

Une “communauté locale” désigne des groupes qui habitent un espace dont ils considèrent l'environnement de manière collective et qui participent à la définition d'une culture et d'un territoire partagés. Une communauté locale peut être ancienne mais n'est pas toujours liée à un peuple autochtone. Par exemple, les Quilombos, au Brésil, sont des communautés initialement formées par des personnes noires mises en esclavage s'étant libérées.

L'Amazonie abrite également plusieurs villes. Parmi elles, [au Brésil](#), Manaus (2,2 millions d'habitant·es), et Belém (1,5 million d'habitant·es), qui accueillera la conférence des Nations unies sur le climat (COP30) en novembre 2025.

Un rôle essentiel pour réguler le climat et le cycle de l'eau dans la région

La forêt amazonienne est un pilier de la stabilité climatique de notre planète. Véritables réserves de carbone, les forêts en général et l'Amazonie en particulier jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat mondial. **On estime ainsi que l'Amazonie renferme environ [73 milliards de tonnes de carbone](#), capté grâce à l'action de sa végétation.**

Ce rôle est pourtant fragilisé par la déforestation : ce carbone est libéré dans l'atmosphère, exacerbant le réchauffement de la planète et affectant par conséquent la stabilité du climat. En retour, le changement climatique a lui-même un impact délétère sur la santé des forêts.

Par ailleurs, [80 % de la superficie couverte par les cultures et les pâturages au Brésil dépend des précipitations](#) générées par les forêts préservées dans les terres autochtones d'Amazonie.

2. Un espace de vie ravagé sans vergogne

*L'Amazonie, comme de nombreuses forêts dans le monde, est vitale pour la survie de nombreuses espèces et pour l'humanité. Pourtant, chaque année, ces forêts reculent davantage, **victimes d'un système qui les considère comme une ressource à exploiter**, un espace à conquérir, un capital à faire fructifier, sans considération pour la vie qu'elles abritent ou pour les populations qui y vivent.*

Chiffres clés

- [17 % de l'Amazonie](#) a déjà été déforestée.
- [38 % du biome amazonien](#) est dégradé.
- En 40 ans, [880 000 km²](#) de forêt ont été détruits en Amazonie, soit une fois et demie la France hexagonale.

L'Amazonie est proche d'un point de non-retour

Environ [17 % de l'Amazonie](#) a déjà été déforestée, [38 % du biome est dégradé](#) et les scientifiques nous avertissent que nous nous rapprochons dangereusement d'un "[point de non-retour](#)". Selon une étude, à partir d'une perte de [20 à 25 % de sa superficie](#), la forêt amazonienne pourrait perdre sa capacité à générer sa propre humidité, ce qui entraînerait une diminution des précipitations et renforcerait un cycle d'assèchement destructeur.

De vastes zones de la forêt pourraient ainsi se transformer en un [écosystème plus sec, incapable de conserver la richesse de sa biodiversité](#) et de jouer son rôle dans le cycle de l'eau

alimentant toute la région. Cela pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur le climat mondial, les communautés qui y vivent et l'équilibre écologique de la planète.

Les peuples autochtones et les communautés locales se retrouvent en première ligne face à ces exploitations et menaces. Elles voient leur mode de vie et leur existence menacés par l'extractivisme et l'agro-industrie en Amazonie mais aussi dans d'autres régions telles que le Cerrado ou le Pantanal. Parmi [les menaces auxquelles ces populations font face](#), on peut citer, en premier lieu, les [nombreux assassinats et atteintes aux défenseurs de l'environnement](#). Ils sont également confrontés à des atteintes aux biens et dépossessions de leurs terres, au travail forcé dans des plantations de canne à sucre, des cultures permanentes, les mines ou l'extraction forestière et à l'agribusiness,.

La déforestation

Bulldozers, tronçonneuses et camions travaillent sans relâche à l'abattage de "l'or vert". Durant les quarante dernières années, la forêt amazonienne au Brésil a perdu plus de [88 millions d'hectares](#), soit l'équivalent de deux fois la surface de la France hexagonale, principalement sous la pression de l'agrobusiness qui brûle la forêt pour la transformer en pâturages.

De la fin des années 1980 jusqu'en 2006, l'Amazonie brésilienne connaissait des rythmes de déforestation très élevés. L'adoption du [moratoire sur le soja](#) par lequel les entreprises se sont engagées à ne plus commercialiser de soja sur des parcelles déforestées après 2008 a contribué à largement ralentir la déforestation. Attaqué par certaines organisations de l'agro-industrie, en particulier des producteurs de soja, il est régulièrement menacé de suspension et a récemment été [temporairement suspendu par une décision de l'autorité de la concurrence brésilienne](#).

L'ampleur de ce fléau est aussi liée aux aléas des décisions politiques : avec l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite au Brésil en 2019, le rythme de la déforestation a repris de plus belle. Entre août 2019 et août 2020, [une surface de 11 088 km², équivalente à 100 fois Paris](#), est partie en fumée, du jamais vu depuis 2008. En Amazonie brésilienne par exemple, la déforestation annuelle moyenne a bondi de [75,5 % sous la présidence de Jair Bolsonaro](#), favorable aux industriels, par rapport à la décennie précédente. Si le retour de Lula au pouvoir a marqué une baisse de la déforestation de [30 % entre août 2023 et juillet 2024](#), une nouvelle [hausse relative, de 9%](#), a été enregistrée entre août 2024 et mai 2025. Les feux, d'origine humaine et volontaire en Amazonie mais favorisés par les longues sécheresses, ont atteint des niveaux plus de deux fois supérieurs à la moyenne historique en 2024, impactant [6,7 millions d'hectares de forêt amazonienne](#) (soit l'équivalent de plus d'un tiers des forêts hexagonales).

Par ailleurs, l'effondrement de la biodiversité est une menace directe pour la santé, l'alimentation et la sécurité de l'humanité. Les crises sanitaires mondiales l'illustrent

parfaitement : c'est la destruction des habitats, et en particulier la déforestation, qui est à l'origine de la plupart des pandémies récentes. Les trois quarts des maladies émergentes sont des zoonoses (des maladies d'origine animale) qui résultent de bouleversements environnementaux provoqués par l'être humain : urbanisation, agriculture intensive, élevage à grande échelle et pollutions diffuses. La bonne santé des écosystèmes est donc aussi indispensable à la sécurité des populations.

Quid de l'Union européenne ? Entre 2005 et 2017, les importations de l'UE ont provoqué la [déforestation de 3,5 millions d'hectares de forêts dans le monde](#), (soit plus que la région Bretagne et la Loire-Atlantique réunies). [L'impact de nos importations](#) n'est pas uniquement écologique et climatique : il est aussi associé à de graves problématiques de travail forcé et infantile et de violations des droits humains. La mise en œuvre du règlement européen contre la déforestation constituera une avancée significative pour réduire cet impact.

→ L'agro-industrie

La destruction de la forêt tropicale n'a rien de naturel. Les agro-industriels défrichent massivement la forêt et y mettent le feu pour libérer l'espace nécessaire à l'installation de fermes, cultures et pâturages où sont élevés d'immenses troupeaux de bovins. La production de soja pour l'alimentation animale bénéficie indirectement de ces incendies puisque la forêt brûlée est utilisée dans un premier temps comme pâturages, et est ensuite convertie en champs de soja destiné à l'alimentation des animaux d'élevage, notamment en France.

En Amazonie brésilienne, [88 % des terres déboisées](#) l'ont été pour créer des pâtures pour le bétail. En 2023, [14 % de l'Amazonie brésilienne](#) avait déjà été convertie en pâturages. Les plantations de soja pour l'alimentation animale y couvrent également plus de sept millions d'hectares).

La production de soja pour l'alimentation animale a [quadruplé au Brésil au cours des 20 dernières années](#), tirée par la demande des élevages industriels qui produisent de la viande, des œufs et des produits laitiers que nous consommons en Europe. À noter que l'Europe est le deuxième plus gros importateur de soja derrière la Chine : [87 % du soja utilisé pour nourrir les animaux d'élevages industriels](#) en France et en Europe est cultivé en Amérique du Sud, en particulier dans le Cerrado mais aussi en Amazonie, sur d'anciennes zones forestières.



Exploitation agricole en Amazonie, Dois Americanos.
© Greenpeace / Daniel Beltrá

Malgré l'adoption du moratoire, le soja à destination de l'alimentation animale reste un facteur indirect de déforestation en Amazonie et sa culture continue de causer de nombreux dommages environnementaux (usage d'OGM, de pesticides etc). Les secteurs de l'exploitation forestière et des industries extractives (bois, minerais) participent aussi à la destruction et à la dégradation du biome amazonien.

Le moratoire sur le soja est un instrument crucial dans la lutte contre la déforestation en Amazonie. Instauré en 2006 sous la pression de la société civile et de Greenpeace Brésil, il interdit la culture de soja sur les terres déforestées après 2008. Dans les municipalités surveillées par le moratoire, il a permis de réduire la déforestation de [69 % entre 2009 et 2022](#), tandis que les surfaces de soja dans le biome ont augmenté de [344 %](#).

Malgré ces résultats, le renouvellement du moratoire est régulièrement menacé par certains agro-industriels et politiciens, au nom de la liberté de marché. Plusieurs États brésiliens ont déjà adopté des lois pour contrer ce moratoire. Le 18 août 2025, [il a été suspendu](#) par l'autorité brésilienne de la concurrence du Brésil, le Conseil administratif de défense économique (CADE), en attendant une décision finale. Cette [suspension a été mise en pause](#) par un juge fédéral, suite à un appel d'Abiove, organisme représentant notamment les principaux traders engagés dans le moratoire. La suppression du moratoire risquerait d'accroître la déforestation, en transformant des pâturages en cultures de soja. De plus, les dispositifs internationaux actuels, tels que le règlement européen contre la déforestation (RDUE), limité aux denrées produites sur des terres déforestées après 2020, ne suffiraient pas à compenser la perte, menaçant potentiellement près de huit [millions d'hectares de déforestation](#).

→ Les feux de forêt

Les incendies en Amazonie ne sont pas naturels. Dans le biome amazonien, le feu est utilisé pour défricher les terres à des fins d'agriculture et de pâturage, par des acteurs de l'agro-industrie. Ils sont déclenchés par des éleveurs du secteur agro-industriel, afin de faire place nette pour ensuite y faire pâturer leurs immenses troupeaux de bovins.

L'utilisation du feu en Amazonie est souvent illégale, tout comme la déforestation. Cette pratique a un impact majeur sur la biodiversité locale, la santé des populations vivant dans la région et le climat mondial, car les incendies libèrent de grandes quantités de carbone dans l'atmosphère.

En Amazonie, la saison des feux a été particulièrement importante en [2024](#), favorisée par une longue période de sécheresse renforcée par le changement climatique : l'Institut brésilien de recherches spatiales a comptabilisé 140 000 départs de feux, en hausse de 30 % par rapport à 2023. [6,78 millions d'hectares de forêt amazonienne ont ainsi brûlé](#). En 2025, les départs de feux semblent à date (septembre 2025) [moins importants](#) : il y en a eu deux fois moins en juillet 2025 (par rapport à juillet 2024), et environ 5 fois moins en août 2025 (par rapport à août 2024).



Feux de forêt dans un territoire autochtone © Marizilda Cruppe / Greenpeace

→ L'orpaillage

L'extraction d'or est une menace majeure pour les écosystèmes et les peuples autochtones. [L'orpaillage illégal](#) sur les terres des peuples autochtones du Brésil a augmenté de 265 % en à peine cinq ans, entre 2018 et 2022. Cette activité constitue une grave menace pour la santé et la vie des peuples autochtones car elle [pollue les rivières](#), contamine les communautés et alimente les conflits et la violence sur leurs territoires.

En Guyane, l'orpaillage, légal comme illégal, a entraîné la suppression d'environ [30 000 hectares de forêt](#) entre 1991 et 2016. L'activité aurifère autorisée par l'État français engendre chaque année la destruction de 500 hectares de forêt, en opposition totale avec le sens du droit de l'environnement.

Mais l'exploitation de l'or n'a pas seulement un impact sur la forêt. L'usage du mercure entraîne une pollution et une contamination de la faune aquatique et des populations consommant du poisson, affectant directement [certaines populations autochtones](#).

L'exploitation légale, concentrée sur le territoire guyanais qui regroupe plus de [80 % des mines ouvertes en France](#), pourrait être encore facilitée au détriment de l'environnement grâce au [projet de loi](#) sur la simplification, qui devrait être discuté en commission mixte paritaire à l'automne 2025.

3. Forêt et climat : deux enjeux intrinsèquement liés

*La situation de l'Amazonie, et des forêts dans le monde entier, est d'autant plus alarmante que le changement climatique a un impact délétère sur la santé des forêts et que, en retour, la déforestation a un impact terrible sur le climat. **Biodiversité et climat sont intimement liés, et les enjeux de lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre.***

Les écosystèmes forestiers sont ceux qui captent le plus de carbone derrière les océans. Leur destruction accélère le réchauffement climatique car elle libère les gaz captés dans leur biomasse et les sols forestiers, tout en amenuisant leurs capacités de séquestration de carbone. Ainsi, la déforestation des forêts tropicales génère chaque année des milliards de tonnes de CO₂, à hauteur d'environ [12 % des émissions](#) mondiales anthropiques annuelles de gaz à effet de serre. Exemple frappant : en raison des activités humaines (déforestation et élevage), une partie importante de la forêt amazonienne émet désormais davantage de carbone qu'elle ne parvient à en stocker, selon une étude parue en 2021 dans *Nature* portant sur l'Amazonie du sud-est.

On estime que l'Amazonie stocke environ [73 milliards de tonnes de carbone, à la fois en surface et sous terre](#), ce qui fait de ce biome habité d'une biodiversité si dense l'une des "réserves de carbone" les plus importantes de la planète, et une ressource essentielle dans la lutte contre la crise climatique. Plus de la [moitié de ce stockage de carbone, soit 58 %](#), se trouve dans les territoires autochtones et les zones protégées.

Cependant, des études montrent que les zones de l'Amazonie touchées par les incendies et la déforestation rejettent aujourd'hui dans l'atmosphère plus de CO₂ qu'elles n'en absorbent. Cette situation constitue une menace majeure pour le climat mondial. Ainsi, en raison de cette dégradation intense, l'Amazonie brésilienne a rejeté, [entre 2010 et 2019, 20 % de dioxyde de carbone de plus](#) dans l'atmosphère qu'elle n'en a absorbé, devenant ainsi une source nette d'émissions. Si ce phénomène devait perdurer, le réchauffement climatique et ses conséquences pourraient encore s'aggraver.

Les menaces qui pèsent sur les forêts les empêchent de plus en plus de participer à la régulation du climat, bouleversent le cycle de l'eau dans la région et entraînent des injustices

terribles pour les millions de personnes qui y vivent, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales.

4. Les solutions

*L'Amazonie et les forêts du monde entier sont en péril mais il est encore possible d'agir pour les protéger. Au-delà des mesures que doivent prendre les pays directement concernés par la déforestation comme le Brésil, l'Indonésie ou encore le Gabon, **l'Europe a aussi un rôle à jouer : des législations fortes s'imposent !***

La COP30 au Brésil : un enjeu pour l'Amazonie

La prochaine conférence des Nations unies sur le climat, la COP30, aura lieu au Brésil du 10 au 21 novembre 2025, à Belém, deuxième ville d'Amazonie. Cette édition revêt une importance particulière en raison de son emplacement au cœur de l'Amazonie. Cette conférence, ainsi que le Sommet des peuples organisé en parallèle, seront des temps forts de mobilisation et d'articulation des luttes : ils permettront de mettre en lumière la nécessité de préserver cet écosystème vital et les forêts du monde, indispensables à la lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Au cours de cette conférence, des représentants et représentantes des pays du monde entier se réuniront pour décider des mesures à prendre pour protéger le climat. Les discussions, au sein et en dehors de la COP, porteront notamment sur les stratégies pour réduire la déforestation, qui doivent aboutir à l'annonce d'un plan pour stopper la déforestation et la dégradation des forêts d'ici 2030. La réduction de la dépendance aux énergies fossiles et la promotion des énergies renouvelables seront aussi des sujets centraux : le Brésil, en tant que pays hôte, pourrait jouer un rôle clé en présentant ses initiatives en la matière.

Le Brésil doit notamment annoncer le lancement du [TFFF](#) (*Tropical Forest Forever Facility*), un mécanisme visant à financer la conservation des forêts tropicales. Ce fonds pourrait contribuer

à la protection des forêts, bien que certains de ses aspects doivent être corrigés. La société civile souligne notamment l'importance de la mise en place de garanties dans l'usage des fonds et de la prise en compte des parties prenantes, notamment des peuples autochtones et des communautés locales. Il faut que ces derniers, en première ligne dans la lutte pour la protection des forêts, reçoivent au moins 20 % des financements liés à ce fonds.

Les discussions menées dans le cadre de la COP30 devraient également être l'occasion d'évoquer la coordination entre les COP climat et biodiversité, les deux sujets étant intimement liés. Comme évoqué en partie 3, les forêts sont un exemple flagrant de l'importance de la protection des écosystèmes dans la lutte contre le changement climatique : c'est pourquoi la COP30 devra aussi être un temps de renforcement de la compréhension de ces liens et de la coordination des actions.

Soutenir les peuples autochtones

Les peuples autochtones et les communautés locales développent des connaissances et d'innombrables pratiques qui protègent et soutiennent des écosystèmes entiers. Avec l'aggravation du réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité, il est encore plus urgent de reconnaître et de respecter leurs savoir-faire.

Au lieu d'investir dans de fausses solutions qui alimentent la destruction des forêts (telles que les plantations d'arbres en monocultures, les crédits carbone finançant des projets descendants, la "bioéconomie" sans participation des populations locales et dégradant la biodiversité...), les gouvernements doivent reconnaître le rôle et les droits des peuples autochtones et des communautés locales, qui gèrent [36 % des forêts préservées](#) de la planète mais ne reçoivent que [1 % du financement mondial](#) de la lutte contre le changement climatique. Un soutien financier renforcé leur permettrait de développer leurs pratiques et d'accroître leur lutte contre le modèle économique destructeur que nous observons aujourd'hui en Amazonie et dans d'autres forêts tropicales.

Les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales favorisent le bien-être et la conservation des écosystèmes et contribuent à l'équilibre climatique, en combinant des technologies ancestrales et actuelles avec la justice sociale et la génération de revenus, principalement par le biais d'initiatives en faveur de la biodiversité et de la justice sociale.

Quelques [exemples de solutions](#) pour protéger les forêts, mises en œuvre par les peuples autochtones :

- Soutien à la démarcation des territoires des peuples autochtones et à la reconnaissance légale de leurs droits sur ces territoires.

- Économie basée sur des approches dans lesquelles le travail des communautés, tout en augmentant les savoirs, n'entraîne pas la destruction des écosystèmes, comme l'agroécologie et l'agroforesterie.
- Écotourisme communautaire, gestion des semences autochtones adaptées localement et résistantes au climat, et gestion traditionnelle des plantes et des animaux.
- Processus inclusifs dans la construction de projets et reconnaissance des savoirs ancestraux.
- Production de revenus pour la communauté tout en conservant et respectant la culture locale.



Expédition "Respect the Amazon" : Itaúba Village © Nilmar Lage / Greenpeace

Mettre en oeuvre le règlement européen contre la déforestation

Un accord historique, le règlement européen contre la déforestation, a été [adopté](#) par les pays de l'Union européenne (UE) en mai 2023 : il vise à mettre fin à la commercialisation de produits issus de la déforestation en Europe et à leur exportation depuis le marché européen.

Ce règlement concerne les produits “de base” (issus de l'élevage bovin, le cacao, le café, l'huile de palme, le caoutchouc, le soja et le bois) et les produits “en cause” (c'est-à-dire les produits qui contiennent des produits de base, qui ont été fabriqués à partir de ceux-ci ou qui proviennent d'animaux nourris avec ces produits de base). Malheureusement, l'UE a acté en décembre 2024 le [report](#) de sa mise en oeuvre d'un an : ce règlement entrera en vigueur le 30 décembre 2025, reculant d'autant la lutte contre la déforestation.

Bien que ce règlement constitue une véritable avancée, Greenpeace a longuement alerté sur le fait que les “autres terres boisées” (comme la savane du Cerrado ou les plaines du Pantanal, et d'autres écosystèmes cruciaux) ne sont pas couvertes par le texte. Le Cerrado par exemple, trésor de biodiversité et grand comme la moitié de l'UE, est largement détruit par l'agro-industrie pour faire pousser du soja importé en Europe. Par ailleurs, Greenpeace et la société civile se mobilisent pour que le règlement ne soit pas à nouveau reporté ou diminué par un prochain train de mesures omnibus de la Commission européenne et pour que l'accord commercial UE-Mercosur, [qui pourrait compromettre sa mise en oeuvre](#), soit rejeté.

S'opposer au traité commercial entre l'UE et les pays du Mercosur

Après plus de 25 ans de négociations, l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur a été finalisé en décembre 2024 malgré une opposition de la France, de la société civile et du secteur agricole français. Cet accord doit définitivement être rejeté lors du vote par les États de l'UE à l'automne 2025.

Pour Greenpeace, cet accord n'est pas compatible avec des objectifs, entre autres, de lutte contre le changement climatique et la déforestation. En effet, ce traité vise à favoriser le commerce de produits fortement émetteurs de gaz à effet de serre, de pesticides fabriqués mais pourtant interdits dans l'UE ou encore de produits issus de la déforestation. Les conséquences sociales et environnementales d'un tel accord seraient désastreuses : augmentation des émissions de gaz à effet de serre, augmentation de la déforestation pour produire plus de viande, de soja et d'autres denrées, menaces décuplées sur les terres et les vies des populations

autochtones - en plus de l'impact délétère sur l'agriculture française que représente un tel traité.

À ce jour, en France, la société civile et le monde agricole sont fermement opposés à la conclusion de cet accord. Le gouvernement et le président affichent également leur rejet du traité, mentionnant avant tout les enjeux agricoles dans des positions tendant à vaciller. Greenpeace reste mobilisée contre ce traité qui est une véritable bombe à retardement pour le climat, la biodiversité, les paysans et paysannes européens et sud-américains et les droits humains.

La mise en application du règlement européen contre la déforestation et le rejet du traité UE-Mercosur sont des enjeux historiques pour la protection des forêts impactées par les activités européennes : ce serait aussi une victoire pour la biodiversité unique de l'Amazonie, un pas important pour les droits des peuples qui y vivent, un signal fort pour le climat et un soutien crucial aux agriculteurs et agricultrices aux pratiques respectueuses du vivant, en France comme en Amérique latine.

5. Les demandes politiques de Greenpeace France

La France doit agir concrètement contre la déforestation importée :

1. En participant à la construction d'un **plan d'action international pour mettre fin à la déforestation et la dégradation des forêts dans le cadre de la COP30**. Ce plan doit :
 - a. Reconnaître le rôle et renforcer les droits et l'accès aux financements directs des peuples autochtones et des communautés locales ;
 - b. Renforcer les liens entre politiques sur la biodiversité et le climat.
2. En s'opposant fermement à **l'accord UE-Mercosur**, désastre écologique et social.
3. En soutenant la mise en œuvre du **règlement européen contre la déforestation (RDUE)** et en y dédiant des moyens suffisants, dès son déploiement en décembre 2025.